

## FICHE DISCIPLINE

# PERCUSSIONS

### A quel âge commencer ?

*Dès 7 ans.*

### De quoi vais-je avoir besoin ?

*Des baguettes, un xylophone (prêt d'un an par le conservatoire), un pad, un pupitre, un métronome, plus quelques fournitures scolaires. Maximum 100 euros pour du matériel neuf.*

### Quelle implication est demandée ?

*Pour donner vie à l'enseignement reçu, l'entraînement à la maison est impératif. Apprendre un instrument de musique, quel qu'il soit, est exigeant et demande un travail personnel quotidien. C'est la régularité dans ce travail personnel qui assurera à l'élève une bonne progression technique et musicale. Tout au long de la scolarité, l'attention, les encouragements des parents et leur coopération avec le professeur seront déterminants.*

*Dès le milieu du I<sup>o</sup> cycle, l'élargissement de l'instrumentarium oblige les élèves à venir travailler au Conservatoire. Un planning est établi au début de l'année avec les enseignantes.*

### Comment l'enseignement est-il organisé ?

*Les cours commencent courant septembre 2018 et suivent le calendrier scolaire. En plus du cours individuel hebdomadaire, les élèves percussionnistes sont regroupés dans des ateliers collectifs bi-hebdomadaires. Le règlement des études précise l'ensemble des disciplines à suivre.*

*Lieu de cours : Site de l'évêché (place de l'Abbé Pierre)*

### Quels sont les enseignants ?

*Isabelle ARTAL-COLLIN et Amélie CHAMBINEAU*

